

Cannabis : la prévention va à la rencontre des fumeurs

Les structures d'aide modifient leurs pratiques face à la hausse des usages

Ca ne te pose pas de problème de sommeil ? Pour les cours, ça ne t'embrouille pas ? » Assis en tailleur sur le trottoir le long du canal Saint-Martin, à proximité de la place de la République, à Paris, bonnet sur la tête et cigarette à la main, Félix, 18 ans, écoute poliment les questions des deux intervenants de la Consultation jeunes consommateurs (CJC) de l'association Charonne qui viennent de s'installer à côté de lui. Le jeune homme dit fumer quatre à cinq joints par jour en semaine, bien davantage le week-end. Sans ciller, il assure que cette consommation ne lui pose « aucun problème » et que « le cannabis ne rythme pas [sa] vie ».

C'est pour aller à la rencontre de ces jeunes qui ne pousseraient jamais d'eux-mêmes les portes d'une structure d'aide que l'intervention est menée ce samedi 30 mai, pour la première fois de la saison. Ici, le long du canal, les soirs de fin de semaine, des centaines d'adolescents et de jeunes adultes entre 15 et 30 ans se réunissent pour des « pique-niques urbains » aux saveurs d'alcool, de tabac et de cannabis.

Objectif de la soirée pour Hélène David, 57 ans, la directrice adjointe de Charonne : « Glisser des messages de santé sans faire une leçon de morale. » Si elle admet que « ce ne sont pas ces quelques minutes de discussion qui vont révolutionner la vie » des jeunes, elle parie en revanche sur un « travail de long terme ». Pour elle, à l'issue de cet échange, « que ce soit pour eux-mêmes

ou pour l'un de leurs amis, ces jeunes sauront qu'il existe une structure anonyme et gratuite où ils peuvent être reçus. »

Cette démarche d'« aller vers », encore modeste et balbutiante en milieu festif, témoigne du virage amorcé depuis trois ans vers une plus grande ouverture vers l'extérieur des 260 CJC, qui gèrent 540 points de consultation. Ces structures, créées il y a dix ans pour apporter une première réponse à différentes addictions, étaient jusqu'à présent essentiellement connues pour recevoir les jeunes adressés par la justice, soit 40 % des 23 000 consultations en 2014, selon une étude de l'Observatoire français des drogues et toxicomanie parue jeudi 4 juin.

En choisissant de développer l'intervention précoce en lien avec les établissements scolaires (« consultations avancées ») ou la formation des professionnels au contact des jeunes, les CJC ont entamé leur mue. « Il y a eu une prise de conscience de la part des professionnels : il ne suffisait pas de prendre des rendez-vous, mais aller là où se trouvent les jeunes », estime Danièle Jourdain Menninger, la présidente de la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca) alors qu'une étude vient de montrer qu'un jeune de 17 ans sur deux a déjà expérimenté le cannabis, et que près d'un sur dix fume régulièrement des joints.

« La Mildeca a pris des risques pour soutenir cette intervention précoce dans la mesure où ce type

d'action ne produit pas de résultats en cinq minutes », souligne Jean-Pierre Couteron, le président de la Fédération addiction, qui regroupe des professionnels de la prévention et de la réduction des risques et tient ses journées nationales jeudi et vendredi à Lille. « La machine est en train de se mettre en route mais c'est un boulot complexe et fragile, dit-il. Il y a trois ans, beaucoup de rectorats ne voulaient par exemple pas entendre parler de la venue de CJC dans les établissements scolaires. »

« Pas de solution miracle »

Autre illustration de cette mue des CJC à Rubelles, en périphérie de Melun (Seine-et-Marne). Ce 29 mai, douze chefs de service de la structure d'accueil d'urgence pour jeunes en difficulté sociale du département bénéficient d'une matinée de formation sur les problèmes d'addiction des adolescents. Ils ont retenu trois situations problématiques qu'ils sont amenés à gérer : « Quel discours tenir à un jeune qui revient au foyer défoncé au cannabis et à l'alcool ? », « Un grand consommateur arrive dans le groupe », ou « Un jeune ne voit pas l'intérêt d'une aide ».

« Il n'y a jamais ni réponse toute faite ni solution miracle », annonce

Céline André-Jean, la chargée de prévention CJC de l'association APS Contact qui mène les discussions. Invités à analyser pour qui et en quoi ces situations posent un problème, quelle est la fonction de la consommation et quelles seraient les « pistes d'amélioration », les encadrants évoquent sans illu-

sion les réponses « à chaud » et à « court terme » comme le rappel au règlement ou à la loi, l'appel aux pompiers ou à la police.

« Jusqu'à présent, les équipes de ces foyers ne faisaient jamais appel

à nous, c'est un véritable changement », se félicite Odile Vitte, la directrice d'APS Contact depuis 1989, qui s'interroge sur le financement de cette politique de prévention. « Aujourd'hui, c'est du saupoudrage et du morcelage, dit-elle, rappelant que l'intervention au foyer a pu avoir lieu dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'Agence régionale de santé. Si je n'ai pas le budget l'année prochaine, on arrête. Sur une action de prévention comme celle-là, on a jamais l'assurance qu'un partenariat à long terme puisse se développer. »

À la Fédération Addiction comme à la Mildeca, on se félicite d'abord qu'à l'occasion du vote du projet de loi santé à l'Assemblée, la prévention soit devenue une mission obligatoire des centres de soins et d'accompagnement et de prévention en addictologie, auxquels sont rattachés plus de la moitié des CJC. Pour Danièle Jourdain Menninger, « il faudra en tirer les conséquences en termes d'organisation des financements ». ■

FRANÇOIS BEGUIN

« Il fallait aller là où se trouvent les jeunes »

**DANIÈLE JOURDAIN
MENNINGER**

présidente de la Mildeca